

# Réhabilitation et construction de gares routières - Ouagadougou

**2016-2018**

Ouagadougou (Burkina Faso)

**mandant**

Ville de Ouagadougou

**missions**

Maîtrise d'œuvre sociale (MOS)

Appui à maîtrise d'ouvrage (AMO)

Formation et organisation de voyages d'étude

**financement**

Agence française de développement (AFD)

**budget**

235'000 € ht

**contractant**

Mairie de Ouagadougou

Boureima Kabore

Directeur des Études, de la Programmation et des Investissements (DEPI)

boureimakab@yahoo.fr

**équipe**

F. Laurent, *pilote*

M. Diop, *urbaniste*

P. Bayili, *urbaniste*

M. Aweh, *urbaniste*

E. Camacho, *urbaniste*

**partenaires**

GEDES, *urbanistes*

Transitec, ingénieurs conseils en mobilité

Dans le cadre du PPDO (financement AFD), deux des principales gares routières de la capitale font l'objet d'importants investissements : réhabilitation pour la gare de Ouaga Inter et construction pour la gare de l'ouest.

Ces travaux portent sur l'amélioration de l'assainissement, l'aménagement des plates-formes et des trottoirs périphériques, la construction de halls d'embarquement couvert, de salles d'attente, de locaux pour l'administration, de postes de contrôle, d'aires d'ablution et la création de parkings pour les deux roues. La Régie autonome de gestion des équipements marchands (RAGEM) de la commune est l'organe en charge de la gestion des gares routières une fois réhabilitées/construites.

Le Groupement urbaplan-gedes-transitec est chargé de la maîtrise d'œuvre sociale (MOS) dans les gares routières. Cette prestation comprend :

- > la présence permanente d'une équipe de 5 experts burkinabè auprès des acteurs et usagers pendant 22 mois (conception, travaux et exploitation)
- > l'organisation de réunions de concertation régulières ou circonstanciées avec les acteurs concernés
- > la facilitation du suivi des chantiers par les différents acteurs
- > l'organisation de formations à destination des structures concernées par l'évolution de modalités de gestion des gares
- > la mise en place d'outils pérennes de concertation qui pourront être utilisés par le service de MOS de la mairie.

Cet appui permet également de :

- > négocier et rédiger les contrats d'affermage de gestion des gares, à signer avec les transporteurs et les usagers
- > impulser des évolutions organisationnelles à travers la création du nouveau service « gares routières » de la RAGEM.

Gare routière de Ouaga Inter

